

## **COMMUNIQUÉ**

Suite à la consultation publique sur le renouvellement et l'extension de la ligne 1 du réseau Stan, qui a eu lieu de novembre 2017 à janvier 2018, le Grand Nancy a dû renoncer officiellement à son projet de rupture de charge au Vélodrome et inclure la desserte de Brabois dans le projet de nouveau tramway.

Durant l'été 2018, un comité de suivi a travaillé dans le plus grand secret sur le choix du tracé de la montée à Brabois et a préconisé un passage par le campus Sciences et le Jardin botanique au moyen de deux viaducs. Cette option a été retenue par les dirigeants de la Métropole, présentée lors d'une réunion publique le 8 novembre 2018 et validée par le conseil de la Métropole le 14 décembre 2018 lors du vote sur le dossier de Déclaration d'Utilité Publique. A aucun moment les usagers ni les riverains n'ont été consultés.

Grâce à la mobilisation des riverains du campus et du Jardin botanique, on en sait davantage maintenant sur la nature et les impacts d'un projet qui, s'il se réalisait, engendrerait de graves nuisances et le saccage d'un parc public et d'un espace naturel.

La principale raison du choix du Grand Nancy est la volonté de « ne pas impacter la circulation automobile ». Or aujourd'hui, compte tenu de l'urgence climatique et des conséquences de la pollution de l'air sur la santé, il est impératif de réduire fortement le nombre de voitures en circulation. Au-delà de la nécessité de transporter un nombre croissant de voyageurs, ce devrait être l'enjeu principal de ce projet de tramway, comme de tout projet de développement des transports en commun et d'autres modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Une étude commandée au début 2018 par la commune de Vandœuvre a démontré la possibilité de faire monter le tramway par l'avenue du Général-Leclerc, y compris sur deux voies en site propre, à la condition de modifier le plan de circulation dans ce secteur.

Aujourd'hui, 6 000 véhicules empruntent chaque jour cette avenue, soit environ 7 à la minute. Avec un mode de transport efficace, de grande capacité, fréquent, rapide, associé à une diminution des voies de circulation automobile, de nombreux automobilistes laisseront leur voiture au garage et prendront le tramway. Une autre partie sera déviée vers l'avenue Paul-Muller, qui deviendra l'axe principal d'entrée dans l'agglomération de ce côté, grâce à un fléchage adapté et des mesures dissuasives sur l'avenue du Général-Leclerc (limitation de vitesse, interdiction des poids lourds...). Celle-ci dans le sens descendant (dans sa partie en lacets) et la rue Jean-Jaurès dans le sens montant n'absorberont plus qu'une petite partie du flux actuel.

Une telle option permettra de continuer à desservir le campus Sciences et les quartiers environnants, situés à 4 ou 5 minutes à pied de deux arrêts implantés à quelques mètres des arrêts actuels « Callot » et « Reclus ». Elle préservera le patrimoine collectif qu'est le Jardin Botanique et l'espace naturel qu'est le « parc à moutons » situé au-dessus de celui-ci. Et elle sera beaucoup moins coûteuse pour les contribuables.

Est-il raisonnable de couler des milliers de tonnes de béton, y compris dans et aux abords du Jardin botanique, de dégrader le cadre de vie des riverains et des usagers du campus et d'alourdir la dette du Grand Nancy, tout cela pour préserver la circulation automobile, facteur de pollution, de maladies et de décès prématurés, d'émissions de gaz à effet de serre et de changement climatique ?

**Pour empêcher ce désastre, nous en appelons à l'esprit de responsabilité de tous les élus municipaux qui seront appelés à se prononcer sur ce projet, ainsi qu'à tous les habitants de l'agglomération qui pourront donner leur avis lors de la future enquête publique.**

Quoi qu'il en soit, la desserte de Brabois par le tramway devra être réalisée et mise en service en même temps que le reste de la ligne afin de réduire au maximum la période de travaux et ses nuisances de toutes sortes. Les travaux sur l'avenue du Général-Leclerc, dans la montée vers Brabois, seront d'ailleurs l'occasion de mettre en place le nouveau plan de circulation et de le faire entrer dans les habitudes.

Nancy, 21 juin 2019

***Collectif des associations de défense des usagers des transports et de l'environnement*** : Association Laxovienne de Protection des Espaces (ALPE) ; ATTAC-54 ; Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV-54) ; Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit ; Dynamo ; Entente pour la Défense de l'Environnement à Nancy (EDEN) ; Groupe local Greenpeace Nancy ; Le Bien commun ; Résister et agir en Moselle-et-Madon (R&agir) ; Solidaires-54 ; UD-CGT-54 ; UFC-Que Choisir ; UNEF-Nancy ; Université Populaire et Participative de Vandœuvre (UP2V).

Contact : lebiencommunnancy@gmail.com